

NOTE DE SERVICE N° 15/2009

A L'ATTENTION DES FAMILLES DES BÉNÉFICIAIRES du SAMSAH

Objet : Pandémie grippale, mesures conservatoires

Le développement des cas de grippe au sein du CAS m'amène, conformément au PCA (Plan de Continuité de l'Activité) à prendre des mesures conservatoires pour éviter, si possible, de nouvelles contaminations par le virus de la grippe.

En ce qui vous concerne, je vous informe que nous serons dans l'impossibilité de continuer de venir à votre domicile pendant la durée de l'épisode pandémique au CAS, cependant toute l'équipe pourra vous guider et vous assister par téléphone.

Bien entendu, en cas de nécessité absolue, nous pourrions être amenés à nous rendre auprès de vous pour vous apporter une aide. Mes services sont à votre écoute, ils pourront vous donner de plus amples précisions sur les mesures qui ont été mises en place au sein du Centre.

Je vous remercie pour votre compréhension et ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Fait à Forcalquier le 11 septembre 2009
LE DIRECTEUR - CH. DUMOTIER

